



Amélioration de la couverture en téléphonie mobile dans la Somme : le Département se félicite des 9 nouvelles communes concernées par le dispositif national *New Deal mobile*

Amiens, le jeudi 29 février 2024

La qualité de la couverture mobiles représente un enjeu majeur pour le désenclavement et le développement des territoires ruraux. Le programme *New Deal Mobile*, avec son dispositif de couverture ciblée, déjà en place dans la Somme, permettra d'ici fin 2025 d'installer 7 pylônes 4G multi-opérateurs supplémentaires pour améliorer la couverture de zones blanches ou grises existantes sur 9 communes du département.

Un travail partenarial entre l'État et le Département

En janvier 2018, l'Etat, l'ARCEP et les quatre opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Télécom, Free, Orange et SFR) ont conclu un accord pour l'amélioration de l'accès à la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire national. Il prévoit notamment le déploiement de 5 000 nouveaux sites par opérateur, d'ici 2026, au rythme de 600 à 800 sites par an, pour la couverture en téléphonie mobile de zones blanches ou grises.

Chaque année, de nouveaux sites sont identifiés en France sur la base de proposition remontées du terrain en fonction des priorités identifiées localement : l'identification de ces zones de mauvaise réception est confiée aux équipes-projets locales dans le cadre d'un travail partenarial. Dans la Somme, ce travail est mené par les services de l'État et ceux du Conseil départemental.

2 arrêtés ministériels publiés au Journal Officiel le 30 décembre 2023 indiquent aux opérateurs qu'ils disposent de 24 mois maximum pour effectuer les investissements nécessaires et mettre en service les pylônes qui permettront aux usagers de disposer d'une couverture 4G multi-opérateurs sur ces zones préalablement identifiées.

Les 7 zones dernièrement retenues dans la Somme se trouvent sur les territoires de 9 communes : Belleuse, Boismont (partie sud), Conty (partie sud), Etalon, Grouches-Luchuel, Herly, Hervilly, Marché-Allouarde et Rethonvillers.

43 pylônes notifiées dans la Somme depuis 2018

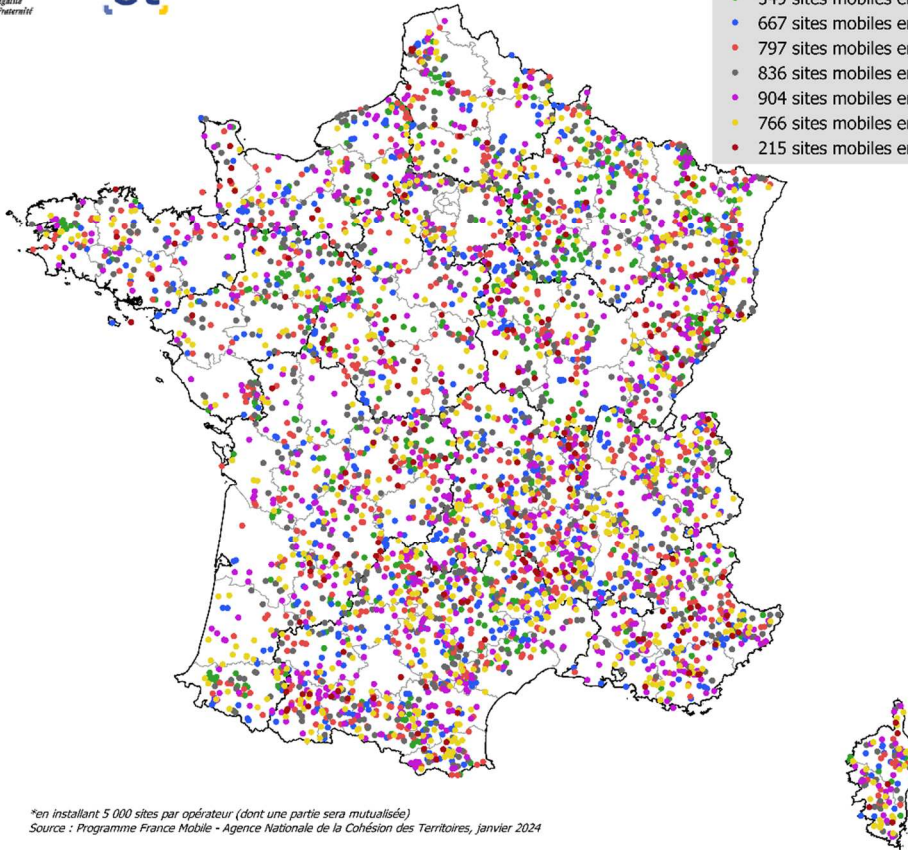
Cette dotation de 7 pylônes supplémentaires pour fin 2025 porte ainsi à 43 le nombre total de sites couverts ou en cours de couverture dans le cadre de ce programme. À ce jour, 29 de ces sites sont déjà en service.

Une réunion d'échanges, sous la co-présidence de la Préfecture et du Département de la Somme, s'est déroulée le 23 février dernier en présence des maires et des opérateurs de téléphonie dans le but de rappeler les différentes étapes de mise en œuvre du dispositif.

Dispositif de couverture ciblée : assurer une couverture
mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes

4 734 sites mobiles* ont été identifiés

- 549 sites mobiles en 2018
- 667 sites mobiles en 2019
- 797 sites mobiles en 2020
- 836 sites mobiles en 2021
- 904 sites mobiles en 2022
- 766 sites mobiles en 2023
- 215 sites mobiles en 2024



*en installant 5 000 sites par opérateur (dont une partie sera mutualisée)
Source : Programme France Mobile - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, janvier 2024

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **la couverture en téléphonie mobile est devenue un impératif absolu. C'est un besoin numérique essentiel et je ne peux que saluer l'action de l'État dans son souhait de résorption des zones blanches voire grises. Le Département, collectivité au service des collectivités, est résolument partie prenante dans ce travail d'identification dans la Somme. Avec Brigitte Lhomme, Vice-présidente en charge des projets structurants, nous savons combien l'accès au numérique est un enjeu majeur. Avec le déploiement de la fibre optique d'ici la fin de l'année ou encore les ateliers numériques au sein de nos MDSI, nous ne pouvons que saluer aujourd'hui l'engagement pris sur ces 9 nouvelles communes qui vont bénéficier d'un réseau 4G multi-opérateurs d'ici 24 mois. Il reste, je le sais, de nombreuses zones où la couverture mobile s'avère inexistante ou insatisfaisante. J'appelle de mes vœux à la conception d'un nouveau « New Deal » avec l'État, avec la prise en compte de l'itinérance entre opérateurs, pour aller plus vite vers un territoire intégralement couvert, au bénéfice des habitants. »**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse